Image not found or type unknown

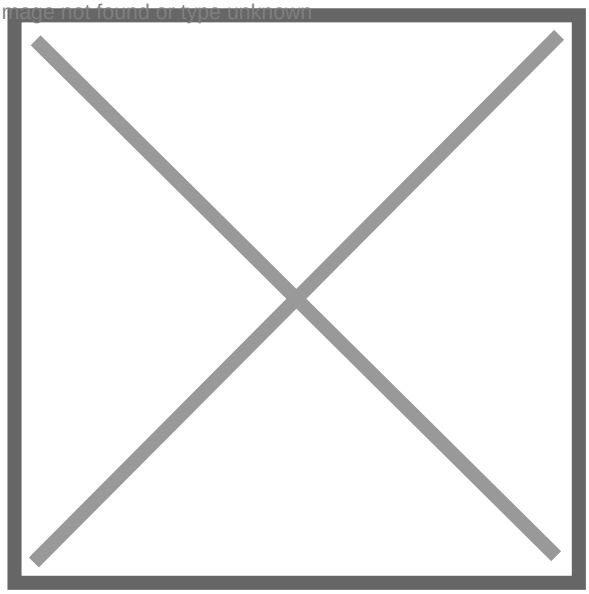

Succession et immobilier et disparition

Par **gegene**, le **29/04/2011** à **21:13**

Bonjour,
Nous avons perdu notre mère il y a 3 ans en février, entre temps l'un de mes frère a disparu sans laisser d'adresse en aout de la même année. nous avons du placer notre pére par la suite en maison de retraite. Nous désirons avec l'accord de notre père vendre la maison qu'il occupé avec notre mère sous le régime de la communauté de bien, il semblerait que l'absence de notre frère empe^che cette transaction, nous avons demandé une recherche dans l'intérêt des familles auprès des autorité puis une recherche par un généaoliste sur les conseil de notre notaire qui nous affirme que cette procédure peut durer plusieurs année, mon père peut il vendre son bien immobilier malgré cela afin que ce bien ne se déprécie pas a force de non occupation, et des frais qu'il engendre en entretien a mon père, merci de m'éclairer au mieux.

Par **mimi493**, le **29/04/2011** à **23:08**

Tentez de le faire déclarer absent

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés